

MAIRIE DE CHIMILIN



Cadre réservé à l'administration

Etat des lieux aller :

Etat des lieux retour :

Occupation..... à partir de :

CHQ caution :

ASS :

☐ * Autorisation buvette

☐ * Demande occupation domaine public

☐ * Demande occupation locaux scolaires

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE ASSOCIATIONS

La signature de la présente convention implique l'acceptation pleine et entière du règlement intérieur de la salle des fêtes.

Est dénommé « l'utilisateur » la personne signataire sollicitant la location de la salle des fêtes.

Cette convention sera établie en deux exemplaires signés et datés du jour de leur dépôt en Mairie rendant effective la réservation. Un exemplaire sera remis au locataire, l'autre conservé en mairie. L'utilisateur sera responsable de la salle et de son utilisation (responsable juridique, matériel et moral). L'utilisateur prendra à sa charge tout frais inhérents à la location de la salle, tout manquant constaté lors de l'état des lieux de sortie, ainsi que tout frais de remise en état et de nettoyage.

La présente convention est établie entre la commune de Chimilin, *représentée, par Monsieur le Maire,*

Et Nom, prénom(s) : _____
ci-après dénommé « l'utilisateur »

Numéro de téléphone (joignable le jour de la location) _____

Adresse : _____

Sollicitant la location de la salle des fêtes pour la période :

date et heure de début de location : ____/____/____ à ____

Date et heure de fin de location : ____/____/____ à ____

Nombre de personnes attendues (maximum 199) :

Type de manifestation :

Prix de la location : _____

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes remis avec la présente convention et l'accepter sans réserve.

Fait à Chimilin (38), le. _____ en 2 exemplaires

Signatures précédées de la mention « Bon pour accord »

L'utilisateur,

Le Maire

***Documents à demander 1 mois avant
la manifestation.**

